

# Une juste colère

**Ça fait un moment que ça couvait à Pays de Loire : cette fois la coupe est pleine !**

Malgré sa volonté de traiter les revendications dans les Instances de Représentation du Personnel (IRP), le personnel de Pays de Loire n'a pas eu d'autre choix que de décider en assemblée générale -soutenue par la CGT, FO et SUD SOLIDAIRES- de déposer un préavis de grève.

Après une rencontre avec la direction du territoire, des négociations devraient s'ouvrir la semaine prochaine.

Notre syndicat -représentatif sur ce territoire et totalement impliqué dans ce mouvement aux côtés des salariés en lutte- appelle le personnel à rester vigilant à la satisfaction de ses revendications en participant activement au mouvement.

Monsieur Michel SEGUINEAU  
Directeur du Territoire Pays de Loire  
2 Rue Vasco de Gama  
44801 SAINT HERBLAIN

St Herblain, le 18 avril 2014

Objet : **Préavis de grève**  
Remis en main propre le 18 avril 2014

Monsieur le Directeur,

Suite à l'Assemblée Générale du Personnel du Territoire en date du 17 avril 2014, les Organisations Syndicales CGT, FO et SUD Solidaires vous informent qu'elles déposent ce jour un préavis de grève au nom des salariés du Territoire.

Celui-ci couvre la période : **du 24 avril 2014 au 23 mai 2014.**

Ce préavis est motivé par une dégradation notable des conditions de travail.

Nous exigeons :

- **Le gréement des postes vacants.**
- **Le remplacement systématique de tout arrêt maladie ainsi que la compensation temps pour temps de tout mi-temps afin d'obtenir un emploi à temps plein.**
- **L'embauche immédiate des CDD sous contrats successifs depuis des années.**
- **La mise en place d'un groupe de suivi et l'accompagnement suite au passage aux 32H collectives.**
- **Une expertise informatique des postes et applicatifs, ainsi qu'un accompagnement par des formations.**
- **De mettre en place les conditions et les moyens nécessaires au bon fonctionnement des IRP selon les dispositions légales applicables au sein des IEG.**
- **La mise en place d'une organisation de l'accueil téléphonique sur la Filière Proximité, équitable à l'ensemble des sites du territoire.**
- **Le respect du TH actuel dans le secteur de la restauration méridienne ainsi que la communication des mouvements internes à l'ensemble des ces personnes.**
- **La reconnaissance du personnel.**

Nous restons à votre disposition pour participer à une rencontre de négociations permettant de répondre positivement aux revendications des personnels.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT  
Nadine PICCINELLI

Pour SUD SOLIDAIRES  
Thierry DUMERY